Cette seconde lettre d'information est **diffusée** aux habitants des **communes de Sainte-Eanne, Salles, Soudan et communes voisines** hors boîtes aux lettres 'stop pub'. Elle est également **disponible dans les 3 mairies** et sur le site internet **www.eolise.fr.**

Communes de Sainte-Eanne, Salles et Soudan

PROJET DE PARC ÉOLIEN DE LA PLAINE DE BALUSSON

Depuis fin 2017, la société Eolise travaille en concertation avec les trois communes pour développer ce projet d'énergie renouvelable. Plusieurs études sur site ont été menées pour qualifier le potentiel et les enjeux du territoire. Comme présenté dans la première lettre d'information nous avons mandaté des experts indépendants et locaux pour analyser les enjeux environnementaux, paysagers et mesurer l'ambiance sonore et les niveaux de vent.

Le **mât de mesure** de vent de 120 mètres de haut installé depuis le mois de **mai 2019**, nous confirme le potentiel énergétique de la zone. Nous avons pu déterminer avec précision la vitesse et la fréquence du vent selon la direction et en extrapolant les données à long terme.

CHOIX DE LA VARIANTE D'IMPLANTATION

Ces résultats nous permettent aujourd'hui de définir le potentiel de la zone et le gabarit des éoliennes. Ce projet, nommé **parc éolien de la plaine de Balusson**, sera composé de **6 éoliennes** de **200 mètres** de hauteur totale et d'un diamètre de **rotor de 150 mètres**, soit des **pales de 75 mètres**.

Plusieurs variantes d'implantation ont été étudiées en collaboration avec les experts de chaque thématique. L'implantation retenue présente de nombreux avantages :

- Un éloignement aux habitations minimum de 680 mètres soit un tiers de plus que la réglementation de 500 mètres et une distance de plus de 1 km aux centres bourgs.
- Une production d'électricité intéressante grâce au potentiel de vent du site.
- L'évitement des enjeux identifiés par l'étude faune-flore dans le respect de la démarche ERC (Eviter Réduire Compenser).
- Un nombre d'éolienne réduit grâce aux dimensions plus importantes des machines.
- Une répartition des éoliennes en fonction des enjeux paysagers et proportionnelle au territoire disponible dans chaque commune afin de partager la fiscalité inhérente.
- Des retombées fiscales annuelles d'environ 30 000 € par éolienne réparties entre la commune et la communauté de communes.

Photomontage du Parc éolien de la plaine de Balusson. Photographie prise sur la D5 entre la Mothe-Saint-Héray et Pamproux.

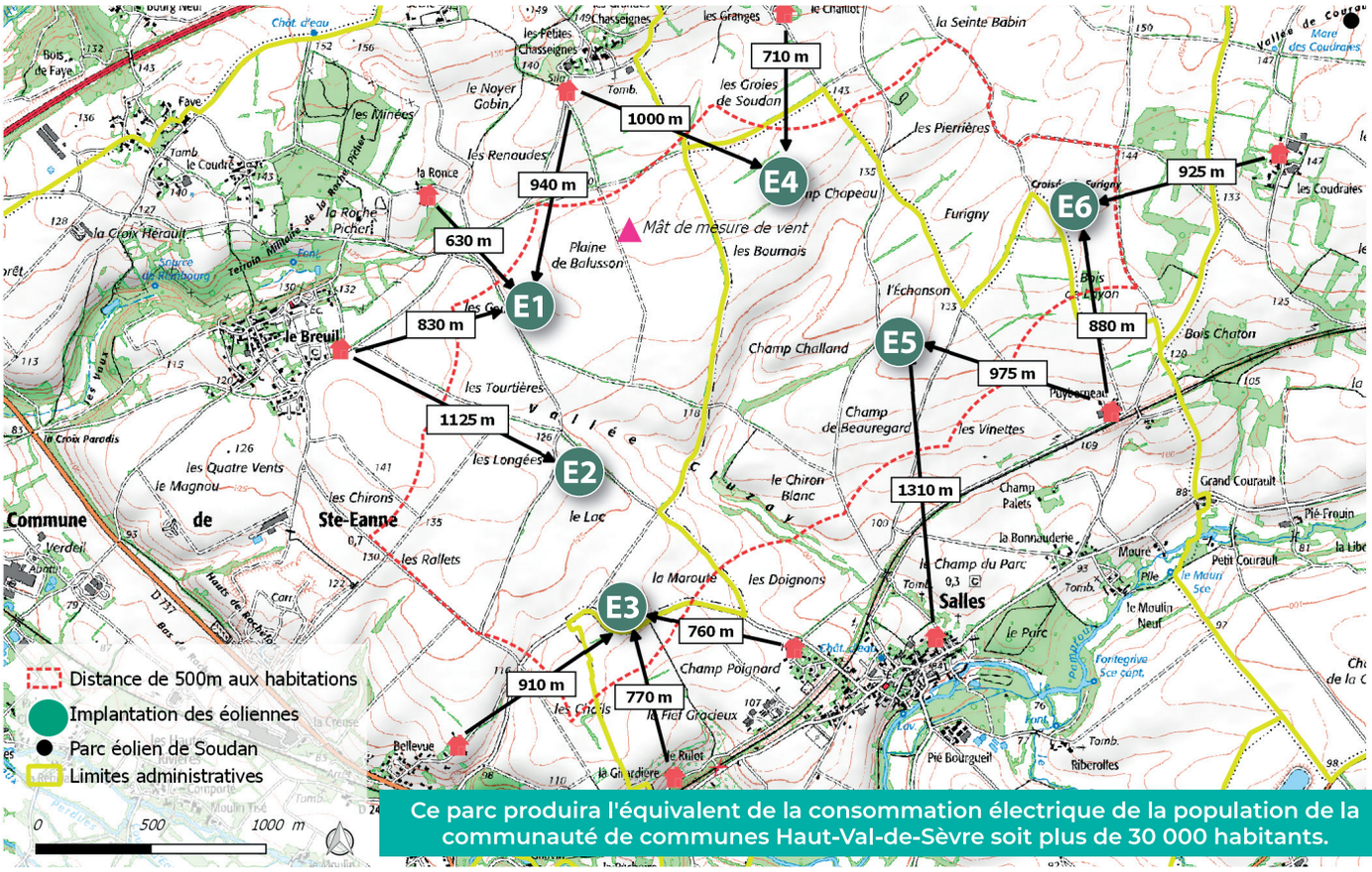

Ce parc produira l'équivalent de la consommation électrique de la population de la communauté de communes Haut-Val-de-Sèvre soit plus de 30 000 habitants.

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

La situation sanitaire actuelle nous conduit à adapter notre démarche de concertation. Une **permanence d'information** était initialement prévue après les élections afin de vous présenter le projet et surtout recueillir vos suggestions et propositions pour les **mesures d'accompagnement** à mettre en place sur le territoire.

QU'EST-CE QU'UNE MESURE D'ACCOMPAGNEMENT ?

En plus des mesures Eviter, Réduire, Compenser en cas d'impacts sur l'environnement du projet, les mesures d'accompagnement viennent **renforcer l'intégration du projet dans son milieu**. Ces mesures sont donc plus transversales et sont en lien étroit avec le projet. On peut prendre plusieurs exemples de mesures d'accompagnement : information et formations autour des économies d'énergies, la réalisation et/ou le renforcement de voies douces, accompagnement des associations à la sensibilité sur la biodiversité...

Vous pouvez donc dès à présent envoyer un email à **contact@eolise.fr** pour nous soumettre vos suggestions, ou directement nous appeler au **05 49 38 88 25** pour échanger.
Vous avez jusqu'au **31 juillet** pour nous transmettre vos idées de mesures à mettre en place sur les territoires de Sainte-Eanne, Salles et Soudan.

Plaine de Balusson
LES PROCHAINES ÉTAPES

Nous constituons actuellement le **dossier d'autorisation environnementale** que nous déposerons en Préfecture des Deux-Sèvres en fin d'année. L'instruction du projet pourra ainsi démarrer, et parallèlement la Préfecture organisera une enquête publique fin 2021 afin de recueillir l'avis de l'ensemble des riverains et des communes dans un périmètre de 6km.

Nous continuerons de vous informer des étapes franchies.

*Pour plus d'information et les sources, consultez notre site internet **www.eolise.fr**, rubrique **Comprendre l'éolien**, ou celui de France énergie éolienne **www.fee.asso.fr***

EOLISE est une société française et indépendante, basée au nord de Poitiers, qui développe des projets éoliens et photovoltaïques. La société travaille en priorité avec des entreprises du Poitou-Charentes pour favoriser l'emploi local.

CONTACT

Lucie Sirot - Cheffe de Projet
Baptiste Wambre - Responsable Développement
Tel : 05 49 38 88 25 · Mail : contact@eolise.fr
www.eolise.fr

Eolise SAS - Business Center 4e étage - 3 av. Gustave Eiffel Téléport 1
86 360 Chasseneuil-du-Poitou

© Design : Bio'Graphik · Impression/Diffusion : Médiapost
Ne pas jeter sur la voie publique.